

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Annule et remplace la 26/13

N° 26/63

Le SEPT OCTOBRE de l'an deux mille vingt-six, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Mireille CAROLI, Marie GAILLARD, Catherine REMIGY, MM, Pierre BARRIE, Christian BERNIAC, Benoît COUTURIER, Arnaud HILLION, Arnaud PEREZ*

Absents excusés ayant donné pouvoir : *Mmes Patricia COGNET à Véronique HAITCE, Sandra MARFAING à Catherine REMIGY, MM Denis VAILLANT à M. Arnaud PEREZ, Kevin AUBARET à Arnaud HILLION, Christian BERNIAC à Benoît COUTURIER*

Absents excusés n'ayant pas donné pouvoir : *Mme Virginie CORMERAIS, M. Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 2 octobre 2026

Secrétaire de séance : Benoît COUTURIER

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Délégations de fonctions aux élus

Monsieur Christian BERNIAC, première adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : TRAVAUX – BATIMENTS – ESPACES VERTS, conformément à l'arrêté n°43-26

- Travaux communaux et entretien des bâtiments
- Voirie communale et chemins ruraux
- Gestion des espaces verts et entretien du cadre de vie
- Suivi des relations avec les entreprises, les prestataires et les partenaires

Madame Catherine REMIGY, deuxième adjointe, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : ENVIRONNEMENT – TRANSITION ECOLOGIQUE – ECLAIRAGE PUBLIC, conformément à l'arrêté n°44-26

- Environnement et développement durable
- Transition écologique et actions de sensibilisation des habitants
- Gestion et suivi de l'éclairage public

Monsieur Arnaud HILLION, troisième adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : ECOLE ET AFFAIRES SCOLAIRES conformément à l'arrêté n°45-26

- Suivi de l'école et relations avec les enseignants et le personnel éducatif
- Organisation de la cantine, de la garderie et des activités périscolaires
- Gestion du personnel de l'école élémentaire
- Numérique

Monsieur Denis VAILLANT, conseiller municipal, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : URBANISME

- Réception et suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme
 - Relations avec le service instructeur
 - Préparation des décisions relatives à l'urbanisme et information des administrés
- La délégation de signature des actes d'urbanisme fera l'objet d'un arrêté.

Les fonctions déléguées aux conseillers municipaux sont exercées à titre gratuit, sans indemnité.

Les délégataires susnommés assurent le quotidien des affaires relevant de leurs domaines respectifs et rendent compte régulièrement au Maire.

Les fonctions déléguées s'exercent sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE les délégations consenties aux élus par le Maire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 7 octobre 2026.

Fait à Goyrans, le 7 octobre 2026.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans